

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
De la Commune de SAINT-LORMEL (Côtes d'Armor)

Procès-Verbal de la séance du 6 avril 2018

DATE DE CONVOCATION : 30.03.2018	L'an deux mille dix-huit, Le six avril à dix-neuf heures,
DATE D'AFFICHAGE : 30.03.2018	Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Claude RIGOLÉ.
NOMBRE DE CONSEILLERS	
EN EXERCICE 15	Etaient Présents : AILLET Louis, BOUAN Chantal, BREHINIER Henri, BROCHARD Gwénaëlle, CADE Jean-Claude, DAUNAY Loïc, GUILLOTIN Sylvie, LA DROITTE Paul, LEBORGNE Régine, LETORT Bernard, MENIER Mireille, NEUTE Françoise et ROBISSOUT Josiane.
PRÉSENTS 14	
VOTANTS 15	Excusés : COLLET Céline (procuration à GUILLOTIN Sylvie) Secrétaire de séance : Paul LA DROITTE

Procès-verbal réunion du 16 mars 2018

Accepté à l'unanimité.

Vote des taux communaux 2018

Henri BREHINIER rappelle qu'un lissage des taux d'imposition sur 3 ans (2017, 2018 et 2019) a été adopté par Dinan Agglomération afin d'obtenir une neutralisation en 2020.

Il indique que les taux de l'EPCI ont été votés pour l'année 2018 :

Taxe Habitation : 14.37 %

Foncier Bâti : 1.96 %

Foncier non bâti : 8.92 %

Henri BREHINIER ajoute que les prévisions du montant de l'attribution de compensation versée par Dinan Agglomération présente une baisse de recette de fonctionnement de 23 144 € pour 2018.

Pour rappel, les taux d'imposition communaux votés en 2017 sont les suivants :

Taxe Habitation : 10.49 %

Foncier Bâti : 12.89 %

Foncier Non Bâti : 57.73 %

Ci-dessous une simulation pour l'année 2018 :

TAUX MAINTENUS			
	Bases prev 2018	Taux	Produits
TAXE HABITATION	965 400	10.49%	101 270 €
FONCIER BATI	726 500	12.89%	93 646 €
FONCIER NON BATI	51 400	57.73%	29 673 €
TOTAL PRODUITS :			224 590 €

**Recettes : soit + 3469 €
par rapport à 2017**

TAUX NEUTRALISATION DINAN AGGLOMERATION			
	Bases prev 2018	Taux	Produits
TAXE HABITATION	965 400	11.76%	113 531.04 €
FONCIER BATI	726 500	14.22%	103 308.30 €
FONCIER NON BATI	51 400	61.16%	31 436.24 €
TOTAL PRODUITS :			248 275.58 €

**Recettes : Soit + 27 154€
par rapport à 2017**

Selon la simulation transmise par Dinan Agglomération en 2017, les taux pour 2018 seraient donc les suivants :

Taxe Habitation : 11.76 %
Foncier Bâti : 14.22 %
Foncier Non Bâti : 61.16 %

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Fixe les taux d'imposition pour 2018 comme suit :

	2018
TAXE HABITATION	11,76 %
FONCIER BATI	14,22 %
FONCIER NON BATI	61,16 %

BUDGET ASSAINISSEMENT

Depuis janvier 2018, la compétence eau et assainissement est transférée à la Dinan Agglomération.

Présentation du Compte Administratif 2017

Après vérification des écritures du Compte de Gestion 2017 préparé par Mr GUILBERT Stéphane, receveur principal de la Trésorerie de Plancoët, il est donné lecture des résultats du Compte Administratif 2017 du budget assainissement.

Budget assainissement - Section de FONCTIONNEMENT			
Dépenses			
Chapitre	Intitulé	BP 2017	CA 2017
011	Charges à caractère général	9 650,00	4 768,68
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0	0
65	Autres charges de gestion courante	600	408,62
67	Charges exceptionnelles	22 030,86	7 612,00
023	Virement section investissement	9 206,45	0,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		41 487,31	12 789,30
Chapitre	Intitulé	BP 2017	CA 2017
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 223,47	2 223,47
70	Ventes de produits fabriqués, prest° services	16 200,00	18 012,82
75	Autres produits de gestion courante	30,00	0
77	Recettes exceptionnelles	3 582,98	3 582,98
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		22 036,45	23 819,27
002	Résultat de fonctionnement reporté	19 450,86	19 450,86
TOTAL RECETTES avec report du résultat		41 487,31	43 270,13

Budget assainissement - Section d'INVESTISSEMENT			
Dépenses			
Chapitre	Intitulé	BP 2017	CA 2017
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 223,47	2 223,47
16	Emprunt et dettes assimilés	3 582,98	3582,98
23	Immobilisations en cours	48 658,68	0,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		54 465,13	5 806,45
Recettes			
Chapitre	Intitulé	BP 2017	CA 2017
001	Solde section investissement reporté	37 696,68	37 696,68
021	Virt section d'exploitations	9 206,45	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 562,00	7 562,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		54 465,13	45 258,68

Section de Fonctionnement

Dépenses : 12 789,30 €

Recettes : 43 270,13 €

Soit un Excédent de : 30 480.83 €

Section d'Investissement

Dépenses : 5 806,45 €

Recettes : 45 258,68 €

Soit un Excédent de : 39 452,23 €

Compte de Gestion 2017 - Budget assainissement

Avant de proposer ce compte administratif au vote des conseillers, il les invite à se prononcer sur l'adoption du compte de gestion du trésorier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Considérant l'identité de la valeur entre les écritures du Compte Administratif de Monsieur le Maire et le Compte de Gestion de la trésorerie,

- **Adopte le Compte de Gestion 2017 du service assainissement dont les écritures sont conformes à celles du Compte Administratif 2017.**

Compte Administratif 2017 - Budget assainissement

Afin de permettre aux conseillers municipaux de procéder au vote du compte administratif 2017, Monsieur le Maire quitte la séance et Sylvie GUILLOTIN, adjointe aux finances, prend la présidence. Elle soumet le Compte administratif 2017 à l'approbation des conseillers.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Adopte le Compte Administratif 2017 du service assainissement tel qu'il est présenté ci-dessus.**

Dissolution du budget assainissement

Par délibération du 8 décembre 2017, le conseil municipal a adopté le principe de transfert des résultats de clôture du budget assainissement dans le cadre du transfert de compétence à Dinan Agglomération au 1^{er} janvier 2018.

Il convient donc de procéder à la dissolution du budget assainissement, pour cela il est nécessaire de réintégrer le budget assainissement au budget communal en y transférant la comptabilité ainsi que les résultats qui sont les suivants :

- Excédent de la section de fonctionnement pour un montant de : 30 480,83 €
- Excédent de la section d'investissement pour un montant de : 39 452,23€

Après délibération et vote, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **approuve la dissolution du budget assainissement et autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'accomplissement de ce transfert.**

BUDGET COMMUNE

Présentation du Compte Administratif 2017 et Budget Primitif 2018

Après vérification des écritures du Compte de Gestion 2017 préparé par Mr GUILBERT Stéphane, receveur principal de la Trésorerie de Plancoët, il est donné lecture des résultats du Compte Administratif 2017 du budget communal et du budget primitif 2018.

Budget Commune - Section de FONCTIONNEMENT				
Dépenses				
Chapitre	Intitulé	BP 2017 / DM	CA 2017	BP 2018
011	Charges à caractère général	181 190,00	138546,84	200 210,00
012	Charges de personnel	352 116,94	304 700,90	318 844,75
014	Atténuation de produits	44 929,00	44 929,00	44 929,00
022	Dépenses imprévues	19 523,82		31 859,39
023	Virement section investissement	105 000,00		110 685,98
042	Opérations d'ordre	7 519,54	7 519,54	7 519,54
65	Autres charges de gestion courante	33 770,00	28 609,46	38 100,00
66	Charges financières	20727,61	18 242,09	14 396,58
67	Charges exceptionnelles	300,00	183,00	30 780,83
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		765 076,91	542 730,83	797 326,07
Recettes				
Chapitre	Intitulé	BP 2017 / DM	CA 2017	BP 2018
013	Atténuation de charges	25 000,00	31 201,18	25 000,00
70	Produits des services du domaine et ventes diverse	66 980,00	72 705,19	65 980,00
73	Impôts et Taxes	427 997,40	461 920,77	446 723,40
74	Dotations – Subventions et participations	156 722,00	168 911,95	156 158,00
75	Autres produits de gestion courante	22 500,00	27 615,70	22 500,00
76	Produits financiers	10,00	3,60	3,00
77	Produits exceptionnels		1 985,77	
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		699 209,40	764 344,16	699 364,40
002	Résultat de fonctionnement reporté	65 867,51	65 867,51	97 961,67
TOTAL RECETTES avec report du résultat		765 076,91	830 211,67	797 326,07

Section de Fonctionnement

Dépenses	542 730,83€
Recettes.....	764 344,16 €
Soit un EXCEDENT de.....	221 613,33 €
Avec Excédent 2016 de	65 867,51 €
Soit EXCEDENT TOTAL de	287 480,84 €

Budget Commune - Section d'INVESTISSEMENT				
Dépenses				
Chapitre	Intitulé	BP 2017/DM	CA 2017	BP 2018
001	Résultat reporté (deficit)	89 602,34		31 491,41
16	Emprunts et dettes	93 614,93	93 296,25	85 712,42
204	Subventions d'équipement versées	12 600,00	5 509,10	13 070,53
21	Immobilisations corporelles	61 600,00	54 212,60	42 457,53
23	Immobilisations en cours	93 823,13	78 418,54	191 000,00
1068	Dotations fonds divers et réserves			39 452,23
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		351 240,40	231 436,49	406 559,12

Recettes				
Chapitre	Intitulé	BP 2017/DM	CA 2017	BP 2018
021	Virement section fonctionnement	105 000,00		110 685,98
10	Dotations, Fonds divers et réserves	206 105,86	207 777,24	240 867,60
13	Subventions d'investissement	32 615,00	32 615,00	47 486,00
16	Emprunts et dettes assimilés		2 183,41	
28	Amortissements des immobilisations	7 519,54	7 519,54	7 519,54
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		351 240,40	250 095,19	406 559,12

Section d'investissement

Dépenses.....	231 436,49 €
Recettes	250 095,19 €
Soit un excédent de	18 658,70 €
Avec déficit 2016 de.....	89 602,34 €
Soit un DEFICIT TOTAL de	70 943,64 €

Reste à réaliser 2017

Dépenses	9 182,53 €
Recettes.....	3 041,00 €
Soit un déficit de	6 141,53 €

Soit un DEFICIT TOTAL d'investissement de : 77 085,17 €

Le Maire invite les conseillers municipaux à faire part de leurs questions et observations sur le Compte Administratif et le Budget Primitif.

Compte de Gestion 2017

Avant de proposer ce compte administratif au vote des conseillers, il les invite à se prononcer sur l'adoption du compte de gestion du trésorier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Considérant l'identité de la valeur entre les écritures du Compte Administratif de Monsieur le Maire et le Compte de Gestion de la trésorerie,

- **adopte le Compte de Gestion pour l'exercice 2017 dont les écritures sont conformes à celles du Compte Administratif 2017.**

Compte Administratif 2017

Afin de permettre aux conseillers municipaux de procéder au vote du compte administratif 2017, Monsieur le Maire quitte la séance et Sylvie GUILLOTIN, adjointe aux finances, prend la présidence. Elle soumet le Compte administratif 2017 à l'approbation des conseillers.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **adopte le Compte Administratif 2017 tel qu'il est présenté ci-dessus.**

Affectation des résultats 2017

Après adoption du Compte administratif, il convient de procéder à l'affectation du résultat au profit du Budget Primitif 2018.

Sylvie GUILLOTIN, adjointe aux finances, détaille les résultats :

Section fonctionnement

L'excédent de fonctionnement à la clôture de l'exercice s'élève à : 287 480,84 €

L'excédent de fonctionnement du budget assainissement s'ajoute à cela : 30 480,83 €

L'excédent total est de : 317 961,67 €

Section investissement

Le déficit d'investissement à la clôture de l'exercice s'élève à : 70 943,64 €

Les restes à réaliser (déficit) s'élèvent à : 6 141,53 €

L'excédent d'investissement du budget assainissement s'ajoute à cela : 39 452,23 €

Le besoin de financement sur les opérations d'investissement 2017 et 2018 serait de : 220 000,00 €.

Il est proposé l'affectation de résultat suivante à reporter au budget primitif 2018 :

Recettes de fonctionnement	97 961,67 € (dont 30 480,83 € d'excédent fonctionnement du budget assainissement)
Recettes d'investissement	220 000,00 €
Total	317 961,67 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- affecte les résultats comme suit à inscrire au Budget Primitif 2018 :

Article 002 - Recettes de fonctionnement :	97 961,67 €
Article 1068 - Recettes d'investissement :	220 000,00 €
Total	317 961,67 €

Budget primitif 2018

Après présentation du budget primitif pour l'année 2018 par Sylvie GUILLOTIN, Monsieur le Maire propose aux conseillers municipaux d'adopter le budget primitif 2018.

Section de Fonctionnement

Equilibre dépenses et recettes : 797 326,07 €

Section d'investissement

Equilibre dépenses et recettes : 406 559,12 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Vote le Budget Primitif 2018 tel qu'il est présenté ci-dessus.

Questions diverses

Bernard LETORT demande quand est prévu le début du curage des douves. Il lui est répondu que ces travaux sont prévus et qu'ils seront réalisés sans doute en 2 phases (voir plus) en fonction des conditions climatiques.

Josiane ROBISSOUT demande Si l'on pourrait créer un évènement pour clôturer les Temps d'Activités Périscolaires au mois de juin, afin de remercier tous les acteurs qui ont travaillé sur ces activités depuis leur mise en place. Il lui est répondu que la commission pouvait faire des propositions dans ce sens.

Bernard LETORT demande si un paysagiste a été sélectionné pour effectuer la taille des haies. Il lui est répondu que la décision n'a pas encore été prise.

Jean-Claude CADE demande pourquoi les serrures de l'église ont été changées. Il est répondu que, dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde, les serrures ont été remises dans le bon sens.

Prochain conseil municipal : vendredi 27 avril 2018 à 20h
La séance est levée à 20h51.

Claude RIGOLE	Henri BREHINIER	Sylvie GUILLOTIN	Josiane ROBISSOUT	AILLET Louis	BOUAN Chantal	CADE Jean- Claude	BROCHARD Gwenaëlle
COLLET Céline <i>Absente</i>	DAUNAY Loïc	LA DROITTE Paul	LEBORGNE Régine	LETORT Bernard	MENIER Mireille	NEUTE Françoise	